



Bilan de la gestion des matières résiduelles 2019

Février 2020

TABLE DES MATIÈRES

1. FAITS SAILLANTS.....	4
2. QUANTITÉS.....	4
2.1. Quantités totales collectées.....	4
2.2. Quantités par unité d'occupation et par habitant.....	6
3. ÉCOCENTRE.....	7
4. PLAN DE COMMUNICATION.....	8
4.1. Sensibilisation.....	8
4.1.1. Agent de sensibilisation.....	8
4.1.2. Campagne pour le bon positionnement des bacs.....	9
4.1.3. Continuité de Mission réduction dans les écoles.....	9
5. PROJETS.....	9
5.1. Intégration des ICI à la collecte municipale.....	9
6. CONCLUSION.....	10

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2-1 Quantités totales collectées (en tonne métrique).....	4
Tableau 2-2 Quantités par unité d'occupation et par habitant (2019).....	6
Tableau 3-1 Quantités récupérées à l'écocentre.....	7
Tableau 3-2 Autres matières reçues à l'écocentre.....	8

LISTE DES FIGURES

Figure 2-1 Évolution des quantités de 2016 à 2018.....	5
Figure 2-2 Composition des matières collectées en 2019.....	5
Figure 2-3 Évolution récupération/élimination.....	6

Abréviations utilisées

CRD	Construction, rénovation et démolition
hab.	Habitant
ICI	Industries, commerces et institutions
kg	Kilogramme
MO	Matières organiques composées de résidus alimentaires et de résidus de jardin
MR	Matières recyclables composées de carton, papier, plastique, verre et métal
OM	Ordures ménagères : contenu des bacs et des conteneurs à déchets ainsi que les encombrants
Tonne	Tonne métrique : 1 000 Kg ou 2 202,64 livres
u.o.	Unité d'occupation résidentielle ou commerciale

1. FAITS SAILLANTS

- Les quantités enfouies sont pour la première fois inférieures à celles récupérées!
- La collecte des matières organiques poursuit sa performance pour atteindre plus de 70 % de la cible.
- Augmentation de 17 % des matières organiques collectées par rapport à 2018!
- Le taux de récupération des matières organiques est de 70,61 % sur la cible des 10 000 tonnes fixée.
- Une augmentation de la génération totale de 6 %, soit 1 833 tonnes représentant 3,5 kg par habitant.

2. QUANTITÉS

2.1. Quantités totales collectées

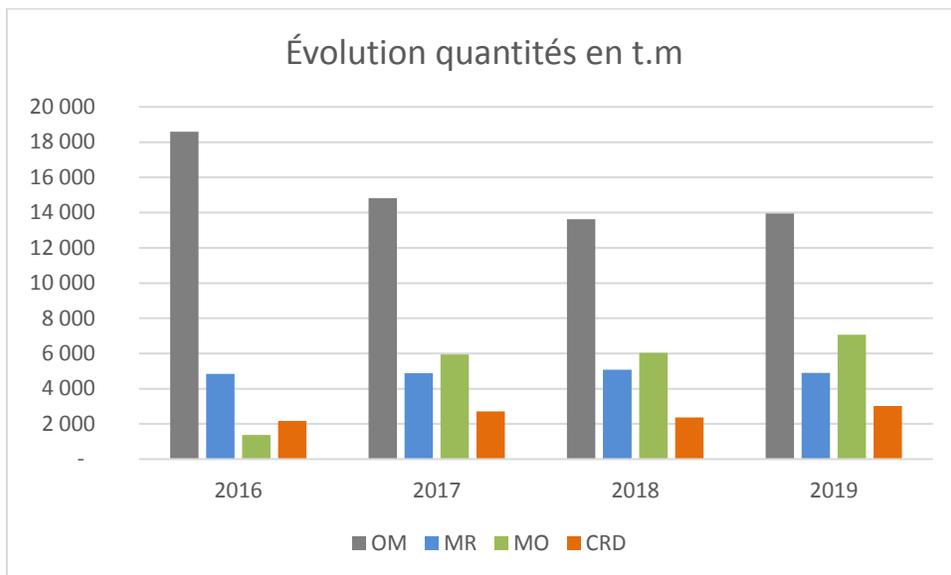
Le tableau suivant illustre les quantités totales collectées de 2016 à 2017 en bordure de rue et à l'écocentre.

Tableau 2-1 Quantités totales collectées (en tonne métrique)

Année	OM	MR	MO	CRD	Total
2016	18 598	4 834	1 366	2 169	26 967
2017	14 821	4 872	5 944	2 702	28 339
2018	13 622	5 079	6 031	2 365	27 097
2019	13 946	4 900	7 061	3 023	28 930
Écart 2019/2018	324	(179)	1 030	658	1 833
Écart en % 2019/2018	2 %	-4 %	17 %	24 %	6 %

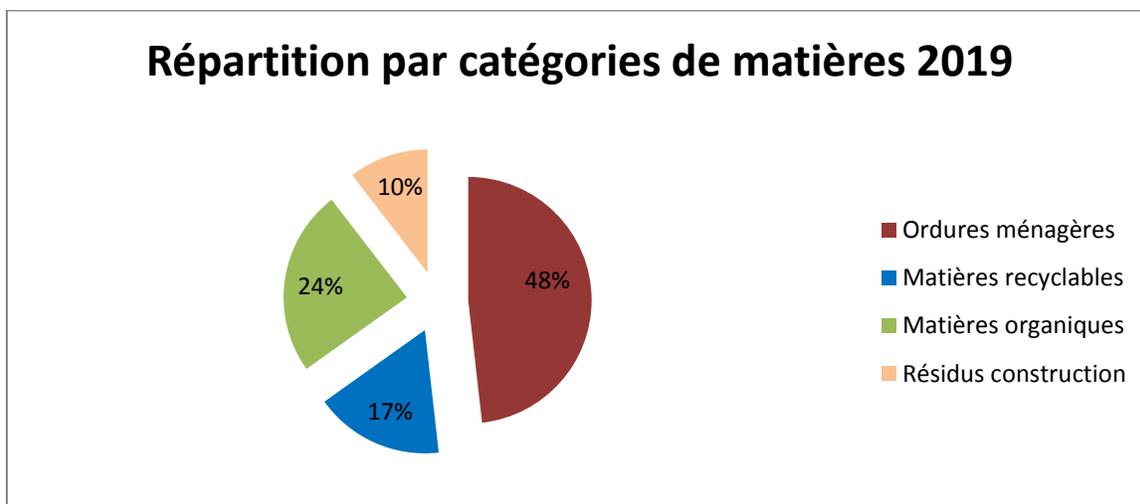
Il y a une augmentation de 1 833 tonnes de la génération toutes matières confondues. Les ordures ménagères ont augmenté de 324 tonnes (2 %) alors que les matières recyclables récupérées ont baissé de 4 % soit 179 tonnes. La quantité des matières organiques collectée enregistre une augmentation de 1 030 tonnes soit 17%.

Figure 2-1 Évolution des quantités de 2016 à 2018



De cette figure, il ressort que la tendance de la génération des ordures ménagères est à la baisse alors que celle des matières organiques est à la hausse. Quant aux matières recyclables, elles sont relativement stables et demeurent autour de 5 000 tonnes par an. À l'écocentre, les résidus de construction sont à la hausse.

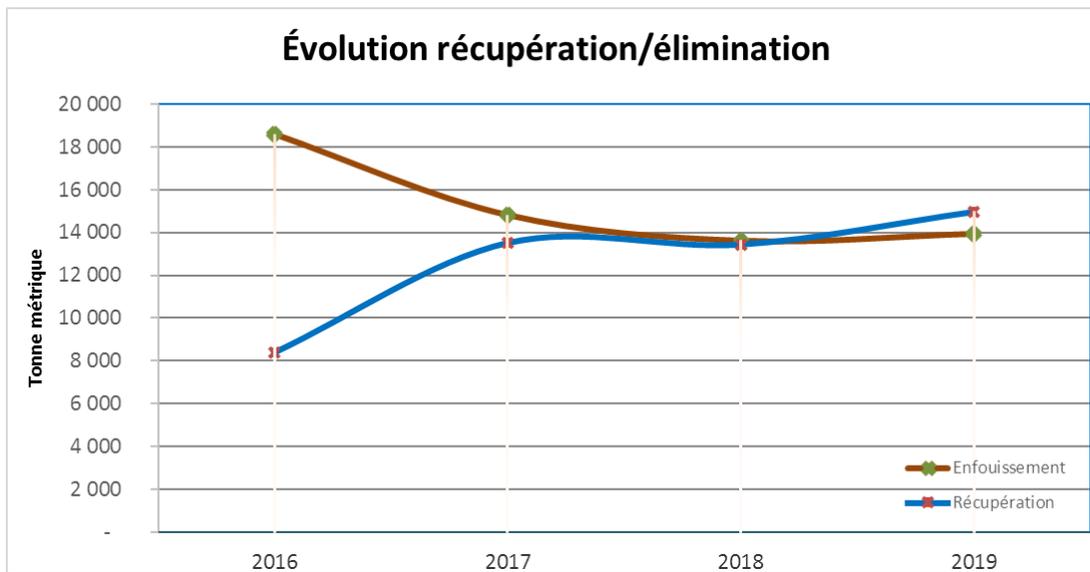
Figure 2-2 Composition des matières collectées en 2019



Pour la première fois, les quantités de matières récupérées sont supérieures à celles enfouies. L'enfouissement est de 48 % alors que la récupération totale est de 52 %.

Figure 2-3 Évolution récupération/élimination

La figure suivante illustre l'évolution de la récupération totale (matières recyclables, matières organiques et résidus d'écocentre) par rapport à l'élimination totale. Un fléchissement de l'élimination est constaté alors que la récupération est en essor.



2.2. Quantités par unité d'occupation et par habitant

Le tableau suivant illustre les quantités par unité d'occupation et par habitant. Ces quantités sont collectées sur l'ensemble du territoire de la MRC, incluant l'écocentre et comprenant le secteur résidentiel et une partie des ICI desservis dans le cadre des contrats de la MRC.

Tableau 2-2 Quantités par unité d'occupation et par habitant (2019)

Matières	OM	MR	MO	CRD	Total
Quantité (t.m)	13 946	4 900	7 061	3 023	28 930
Pourcentage	48 %	17 %	24 %	10 %	100 %
kg/u.o.	502	176	254	109	1 042
kg/hab.	271	95	137	59	562

Chaque unité d'occupation (logement, unité commerciale) a généré en moyenne 1 042 kg alors qu'un résident a produit en moyenne 562 kg. Les matières recyclables représentent 17 % de la composition des

matières sur un potentiel récupérable de 35 %. De même, pour les matières organiques, leur proportion dans la composition des matières collectées représente 24 % sur un potentiel récupérable de 44 %. Ce manque à récupérer est collecté avec les ordures ménagères qui sont acheminées à l'enfouissement. Des efforts de sensibilisation doivent être maintenus afin de rehausser les taux de récupération des matières recyclables et des matières organiques.

3. ÉCOCENTRE

L'écocentre régional est un point d'apport volontaire pour plusieurs matières qui ne sont pas collectées en bordure de rue comme les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD), les résidus domestiques dangereux (RDD), les grandes quantités de branches et de résidus verts, les pneus, les produits électroniques en fin de vie, etc.

En 2019, l'écocentre a accueilli 23 190 visiteurs en hausse de 21 % par rapport à 2018 (19 106 visiteurs en 2018) qui ont déposé 4 390 tonnes de matières réparties ainsi :

Tableau 3-1 Quantités récupérées à l'écocentre

Matières	Quantité (t.m)	%
Agrégats (béton et brique)	923	21 %
Bardeaux d'asphalte	487	11 %
Bois	1 179	27 %
Gypse	233	5 %
Résidus verts (feuilles, branches, sapins de Noël)	743	17 %
Déchets	825	19 %
Total	4 390	100 %

En plus des matières ci-dessus collectées en quantités importantes, il y a lieu de noter que d'autres matières en moindres quantités, mais dont l'impact environnemental est très grand, sont déposées à l'écocentre pour être acheminées ensuite dans des installations spécialisées où elles sont traitées et recyclées de manière conforme. Ces matières sont :

Tableau 3-2 Autres matières reçues à l'écocentre

Matières	Quantité	
	Tonne	Nombre
Métaux usagés	106	
RDD organiques et inorganiques	43	
Appareils électroniques	24	
Batteries de véhicule	2.5	
Appareils contenant des halocarbures		374
Pneus		3 272

4. PLAN DE COMMUNICATION

4.1. Sensibilisation

La sensibilisation est maintenue en permanence. L'inspecteur à la gestion des matières résiduelles, tout en surveillant les opérations de collectes et en traitant les plaintes, inspecte les bacs et avise les citoyens sur les bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles.

4.1.1. Agent de sensibilisation

Un agent de sensibilisation a été recruté pendant l'été dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication. Ses principales tâches sont :

4.1.1.1. Tâches de l'agent de sensibilisation

- Sensibiliser les citoyens à la réduction à la source;
- Informer et sensibiliser les citoyens au tri adéquat des matières résiduelles de manière générale;
- Sensibiliser directement les résidents des multilogements en faisant du porte à porte;
- Sensibiliser les usagers à disposer correctement leurs contenants en bordure de rue afin d'assurer une circulation sécuritaire des piétons et des véhicules;
- S'assurer que les bacs ne sont pas mis sur les trottoirs ni sur les chaussées;
- S'assurer que les bacs sont mis sur la propriété à la limite du trottoir;
- Évaluer la qualité des matières mises dans les bacs de matières résiduelles.

L'agent de sensibilisation a inspecté 2 713 bacs et a remis 1 337 billets de courtoisie. Les non-conformités concernent le mauvais tri des matières ainsi que les bacs mal positionnés. Concernant les multilogements, il a visité 327 unités de logement. Sur ce nombre, 130 recyclent et 41 récupèrent les matières organiques. C'est relativement faible comme participation.

4.1.2. Campagne pour le bon positionnement des bacs

En plus de la sensibilisation directe sur le terrain effectuée par l'agent de sensibilisation afin d'assurer la circulation sécuritaire des piétons, cyclistes et automobilistes dans les rues du territoire de la MRC plusieurs autres moyens ont été pris afin de sensibiliser les citoyens comme des accroche-bacs, une campagne publicitaire ainsi que la production d'une vidéo.

4.1.3. Continuité de Mission réduction dans les écoles

4.1.3.1. Ateliers de sensibilisation dans les écoles

Dans le cadre du partenariat avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy et le Biophare, des ateliers de sensibilisation ont été effectués par une animatrice spécialisée dans une vingtaine de groupes rejoignant toutes les écoles de la Commission scolaire de Sorel-Tracy. Les ateliers portent sur le bon tri des matières et l'acheminement de ces matières jusqu'à leur transformation en d'autres produits neufs.

4.1.3.2. Semaine québécoise de réduction des déchets

À l'automne 2019, une activité sur la réduction des déchets dans les services de garde a été effectuée avec quatre écoles de la Commission scolaire de Sorel-Tracy : Maria-Goretti, Saint-Gabriel-Lalemant, Sainte-Victoire-de-Sorel et Yamaska. Cette activité consistait à sensibiliser les élèves sur une bonne organisation de leurs boîtes à lunch en s'assurant de bien manger sans gaspiller et en utilisant des contenants et des ustensiles réutilisables tout en triant les résidus pour les mettre dans les contenants adéquats. Cette initiative a été réalisée en collaboration avec les directions des écoles, les éducatrices, les *Ateliers Je Suis Capable* et la MRC.

5. PROJETS

5.1. Intégration des ICI à la collecte municipale

Le projet est en étude afin d'explorer les conditions de faisabilité d'élargir aux ICI la collecte municipale. En effet, les ICI génèrent annuellement plus de 12 000 tonnes de déchets qui sont acheminés à l'enfouissement. Le recyclage et la collecte des matières organiques sont déficients. La MRC, dans son mandat de planification régionale de la gestion des matières résiduelles, se penche sur ce secteur afin

d'améliorer la gestion dans une approche d'offre de service optimisée. La première étape de recensement et de collecte des données a été réalisée à l'automne 2019.

6. CONCLUSION

Le plan de communication Mission Réduction continue à porter ses fruits comme en témoigne l'augmentation substantielle de la récupération des matières organiques ainsi que le taux d'enfouissement qui est descendu sous la barre des 50 %. Toutefois, la quantité totale générée a augmenté de 6 % en 2019 par rapport à 2018. Aussi, des efforts pour sensibiliser à la réduction à la source doivent être maintenus.

Dans cette approche, *Mission Réduction* doit se perpétuer sous de multiples facettes et projets afin de maintenir un effort d'information, de sensibilisation et d'éducation.

En 2020, l'embauche d'un agent de sensibilisation sera renouvelée. Les activités d'éducation menées en collaboration avec les écoles seront également reconduites.